

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

PRATIQUES MÉDICALES EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS MÉDECINS



**Durée
du programme**

4 années



**Lieu.x
de formation**

Caen



**Crédit
ECTS**

Le contenu de l'enseignement et les modalités exactes du diplôme ont été élaborés par un groupe de travail du Collège National Hospitalo-Universitaire des enseignants de médecine du travail. Ce DIU sera donc délivré dans plusieurs facultés de médecine françaises, selon les mêmes modalités et avec les mêmes critères d'évaluation. Les enseignements théoriques se feront sous la forme de séminaires inter-régionaux.

Cette formation est particulière dans la mesure où elle permet une reconversion professionnelle en vue d'accéder à une spécialité médicale pour laquelle il existe déjà un Diplôme d'Études Spécialisées. Elle doit remplir des conditions pédagogiques qui ne dévalorisent pas la spécialité médicale Médecine du Travail.

► Objectifs de la formation

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Maîtriser le contexte de l'entreprise et du monde du travail afin de mettre en relation santé et conditions de travail.
- Maîtriser le cadre réglementaire, déontologique et éthique de l'exercice de la médecine du travail,
- Savoir évaluer et suivre les capacités de travail, maîtriser l'ensemble des éléments pour le maintien dans l'emploi. Savoir définir, tracer et gérer les effets médicaux de la pénibilité et du vieillissement au travail,
- Savoir identifier et évaluer les risques professionnels pour les mettre en rapport avec des effets sur la santé, des accidents du travail ou des maladies professionnelles,
- Être capable de mettre en œuvre un dépistage et un suivi individuel et collectif des travailleurs en fonction des risques auxquels ils sont exposés,
- Être capable de mettre en œuvre ou de participer à des actions de veille sanitaire et de recherche épidémiologique dans le champ de la santé au travail,
- Maîtriser l'ensemble des outils nécessaire à l'action en milieu de travail (gestion de l'information, communication, définition et conduite de projet...),
- Être capable de mener, dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et des plans d'actions définis par la loi du 20 juillet 2011 toutes les actions de prévention (technique, organisationnelle et médicale) en animant et coordonnant une équipe pluridisciplinaire.

► Compétences acquises

L'objectif professionnel principal est la compétence à exercer une spécialité médicale. Dans la mesure où ce diplôme est un des éléments d'obtention d'une nouvelle spécialité médicale, le contenu, le volume et la durée de l'enseignement ne peuvent pas être inférieurs à ceux de toute spécialité médicale soit trois ans de formation.

► Admission • inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Ce DIU est ouvert aux médecins non titulaires de la qualification en médecine du travail et justifiant d'au moins 3 ans d'inscription au conseil de l'ordre des médecins,

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Si votre candidature est retenue, une contractualisation sera mise en place avec votre employeur ou directement avec vous. Pour en savoir plus sur les procédures, découvrez comment vous [inscrire en formation continue à l'université de Caen Normandie](#).

► Contact

Université de Caen Normandie UFR Santé PFRS · Pôle des formations et de recherche en santé 2 rue des Rochambelles · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

<https://ufr-sante.unicaen.fr/>